

10.11.2014 - 11:19 Uhr

Entreprises de réseau câblé : dire clairement non à Ecopop !

Bern (ots) -

Swisscable, l'association économique faîtière des 220 entreprises suisses de réseau câblé, demande à ses membres, à leurs clients et ainsi au grand public de rejeter clairement l'initiative Ecopop. Ecopop aurait des répercussions pour la population suisse et tous les employés. Cette initiative xénophobe met en danger les emplois existants, la richesse créée et isole la Suisse en Europe.

Le 30 novembre, le peuple suisse s'exprimera sur l'initiative Ecopop. L'initiative veut limiter l'immigration à 0.2% de la population résidente permanente. Par conséquent, au maximum 16 000 personnes pourraient au maximum émigrer en Suisse chaque année. Les conséquences immédiates de l'initiative seraient les suivantes : Ecopop réduirait à néant les accords bilatéraux avec l'Union européenne. La Suisse n'aurait plus de relations économiques réglementées avec les pays de l'UE et aurait encore du mal à proposer des emplois aux professionnels qualifiés. Baisse des commandes, décentralisations à l'étranger et pertes d'emplois seraient les conséquences à moyen terme. Qu'elles soient des groupes ou des PME, les entreprises suisses seraient par ailleurs forcées de faire venir un grand nombre de résidents de courte durée. Cela grèverait la qualité de vie de tous les habitants des régions frontalières et entraînerait en général des conséquences négatives sur les conditions de travail. « Les personnes à l'origine de l'initiative expliquent que la croissance de la population menace notre richesse et notre qualité de vie. Mais en pratique Ecopop aurait l'effet suivant : la réduction imposée serait défavorable à tous et mettrait la Suisse à l'écart » déclare Pierre Kohler, membre du PDC, président de Swisscable et maire de Delémont.

Davantage de main d'oeuvre et de richesse pour tous

La branche du réseau câblé s'inquiète du manque de professionnels qui frappe la Suisse et qui semble s'aggraver. « Nous avons besoin d'ingénieurs et de techniciens qualifiés afin de satisfaire en permanence aux exigences modernes de l'ère de la communication », précise Simon Osterwalder, directeur de Swisscable. « L'adoption de l'initiative Ecopop aggraverait sérieusement et inutilement une situation déjà difficile dans ce contexte. Cela priverait nos 220 entreprises de réseau câblé de spécialistes ce qui nuirait rapidement au service et par conséquent aux services Internet, de courriel et de téléphonie offerts à nos milliers de clients de toutes les régions de Suisse. »

Faire preuve d'innovation et d'ouverture - grâce à la main d'oeuvre étrangère

Swisscable souligne que la xénophobie n'a pas sa place sur un marché libéral concurrentiel. Les exigences d'Ecopop sont profondément xénophobes et inhumaines. « Il incombe maintenant aussi aux entreprises et à leurs clients d'envoyer un signal : il est intolérable d'exprimer aux urnes l'idée que notre nombreuse main d'oeuvre étrangère est indésirable et inférieure. Ces travailleurs participent à la création de notre richesse. Sans eux, nos entreprises ne pourraient pas apporter à l'économie suisse ce dont notre pays a besoin ». La position de Swisscable est donc claire : Ecopop est une tentative subjective pour ancrer des préoccupations soi-disant écologiques par le biais de la politique de migration. L'initiative suisse utilise des idées indignes. Le résultat nuirait profondément à la Suisse, à ses actifs et donc à la richesse de tous ceux qui y vivent. « Nous enjoignons tous nos membres et leurs clients à exprimer clairement leur opposition aux urnes - dans l'intérêt de tous ceux qui vivent et travaillent ici », explique Pierre Kohler.

Swisscable est l'association économique des entreprises suisses de téléseuil. Elle regroupe 220 sociétés de câblo-opérateurs - aussi bien privées que publiques - desservant environ 2.7 millions de foyers en services radio, TV, HDTV, Internet, de téléphonie et autres.

Contact:

Pierre Kohler, président de Swisscable, tél. +41 79 328 24 04

Dr Simon Osterwalder, directeur de Swisscable, tél. +41 79 440 43 43

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100010502/100764248> abgerufen werden.